



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 14.04.23 000802 CM

D23-01251

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 22 février 2023, vous m'avez fait part de votre préoccupation au regard de la situation des personnes de nationalité afghane, et plus particulièrement des femmes, ayant travaillé pour les services des autorités françaises.

Les autorités françaises ont très tôt pris conscience des risques pesant sur ces personnes en raison de leur collaboration avec les différents services français. Aussi, anticipant le départ des forces armées américaines, la France avait procédé de mai à juillet 2021 à l'évacuation des agents de droit local de l'ambassade de France à Kaboul et des institutions qui lui sont rattachées, ainsi que de leurs familles. 623 personnes ont ainsi été accueillies lors de cette première phase d'évacuation.

Parallèlement, dès 2017, compte tenu de la dégradation des conditions sécuritaires, le Président de la République avait souhaité qu'un dispositif d'accueil soit mis en place pour les anciens personnels civils recrutés localement auprès des forces armées françaises (ex-PCRL). Cette campagne de délivrance de visas et d'accueil en France organisée par le ministère des Armées a bénéficié à 218 personnes entre 2018 et 2019.

La situation des agents qui n'avaient pas pu ou n'avaient pas souhaité être évacués avant la chute de Kaboul demeure un point d'attention essentiel pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le contexte politique et sécuritaire ne permet plus la prise en charge des personnes se trouvant en Afghanistan. En réponse, nos diverses ambassades dans la région sont pleinement mobilisées et sont habilitées à recevoir les demandes de visa au titre de l'asile de la part de requérants afghans. Le dialogue entre l'administration centrale et les autorités consulaires permet le signalement et la prise en charge des situations les plus urgentes de manière prioritaire. Ainsi plus de 500 personnes, ex-PCRL et leurs familles, ont bénéficié d'un accueil en France depuis août 2021.

Soyez assuré de la pleine mobilisation de mes services, en lien étroit avec le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministère des Armées, pour aider ces hommes et ces femmes qui souhaitent venir se mettre à l'abri dans notre pays.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Très cordialement votre.


Catherine COLONNA

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret
Questeur du Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

